Notre homme sauta aussitôt en bas de sa voiture et prit le chef des champs.

Vérification faite, le cercueil contenait deux gros ballots de tabac de contrebande, qui ont été conduits à l'entrepôt.

Cheval et voiture ont été mis en fourrière.

Le contrebandier, que M. Marchand avait reconnu, habiterait Villers-en-Cauchies.

DUNKERQUE

Expulsion. — La nommée Arthur Bérenger, 27 ans, né à Tournai (Belgique), ouvrier charron, a été mis en état d'arrestation pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Nouvelles intendants échoué. — Nous avons signalé dans notre numéro d'hier, l'échouement près de Kindwell, de la goélette « Augustine » de Gravelines, en aval d'Islande.

Une dépêche du 4 courant nous annonce que ce navire est dans une bonne position et qu'il ne fait pas d'eau; il sera renfloué incessamment.

Coups. — Une scène de violence grave a eu lieu hier soir, vers huit heures, quai du Leughesser.

Un marin d'un certain âge passait à cet endroit, lorsqu'il fut renversé brutalement par un commis du port, sans provocation aucune de sa part.

Avant qu'il n'ait pu se dégager, il reçut de ce même commis et d'un autre qui passait, plusieurs autres coups. Pendant que les deux commis s'enfuyaient, le blessé était conduit en transport chez M. Alleaume, pharmacien, qui lui pansait des soins.

Il paraît avoir les contusions assez graves, notamment une profonde blessure à la tête et plusieurs dents cassées. Une enquête se poursuit.

Noyades involontaires. — Nous avons relaté le trait de courage de deux inconnus qui avaient, rue de Furnes, arrêté avant-hier soir, vers six heures et demie, deux chevaux emballés.

L'un de ces braves est le nommé François Tessen, préposé visiteur des douanes, qui, comme nous l'avons déjà dit, s'est jeté à la tête des chevaux avec sang-froid; et après avoir été traîné sur un parcours de quelques mètres, avait réussi à maîtriser les deux bêtes.

Les noms des agresseurs du marin attaqué avant-hier soir sont de nouveau parvenus à nous; nous avions également parlé hier soir connus. Ce sont les commis Harris John, âgé de 30 ans, demeurant quai Jean-Bart, et Rosenfeld, Wilhelm James, âgé de 33 ans, commis de port, demeurant à Dunkerque, 3 place d'Armes.

La malheureuse victime de cette agression est nommé Jean Croc, âgé de 45 ans, marin à bord de la « Ville de Bordeaux », et qui en logement chez le sieur Dorne, aubergiste à Dunkerque.

Au port. — Hier est arrivé sur notre rade, le steamer anglais «African Prince» venant de Sierra-Leone (côte d'Afrique) avec un chargement d'huile de palme. Ainsi que le veulent les règlements sanitaires, le docteur du service de santé a procédé à la visite, mais il n'a pu donner la libre pratique à ce steamer, deux hommes étant décédés la veille de maladie suspecte.

Bergues. — Hier après-midi, des voisins, en entrant chez le sieur Lauwerier, âgé de 40 ans, demeurant rue du Canal, ont trouvé ce malheureux pendu à une poutre de sa maison. Ils s'empressèrent de couper la corde et réussirent à lui faire reprendre connaissance. On attribue cette tentative de suicide à la misère.

Rosendaël. — Une dispute s'est élevée hier dans l'estaminet Jobs entre le sieur Vienne, domestique à Fort-Mardyck et les nommés Vanhé Martel et Van Grappel.

Le cabaretier parvint à calmer les querelleurs et tout semblait oublié au moment où ces deux derniers s'en allaient. Ils attendirent Vienne sur la route et quand il sortit de sa maison, ils le rouèrent de coups et lui enlevèrent son chapeau et son porte-monnaie. Une enquête est ouverte.

Gravelines. — *Accident de l'Aspirante de Gravelines.* — Ainsi que nous le disions hier, les armateurs de la goélette « Augustine » que nous avons annoncé hier comme ayant fait côte à Terre-neuve, étaient sur reçu de leur capitaine Lebègue, une lettre leur annonçant qu'il avait réussi à renflouer son navire, mais qu'il se pouvait que ce dernier ne fît pourvoir continuer son voyage dans l'état actuel du navire. Une visite est nécessaire avant de pouvoir se prononcer.

APÉRITIF

BANYULS-TRILLES

Vin apéritif

tannique, stimulant et digestif

« Le VIN DE BANYULS est le Vin le plus riche en tannin que l'on connaisse. — C'est un Vin de quinquina naturel. Tous ceux qui en ont bu l'ont trouvé de premier rang. » *Docteur* BOURDADAT. »

« Pris en dehors des repas ou au moment de se mettre à table, le VIN DE BANYULS-TRILLES est un excellent tonique qui stimule les fonctions de l'estomac et auquel on peut avoir recours dans le cas d'atonie, sans avoir à redouter le plus léger accident. » *Docteur* PIORY. »

Les lignes qu'on vient de lire sont la meilleure des recommandations en faveur de ce produit.

DANS TOUS LES CAFÉS

ET CHEZ LES ENTREPOSITAIRES

Exigez la marque sur l'absinthe.

PAS-DE-CALAIS

Calonne-sur-la-Lys. — Vendredi vers deux heures du matin, un incendie survenu au vent violent a complètement détruit la maison à usage de cabaret et les bâtiments de culture de M. Cocq-Legrand, rue de Robecq à Calonne.

Rien n'a pu être sauvé. Les habitants n'ont eu que le temps de quitter leurs lits. Le signal d'alarme a été donné par un pauvre colporteur ambulant à qui M. Cocq avait donné l'antoisiation de coucher dans la grange. Cet homme a reçu des brûlures graves aux mains et a failli être noyé par la fumée.

Les pertes sont évaluées à 8.000 francs, il y a assurance.

La cause du sinistre est inconnue.

Allouagne. — *Incendie.* — Jeudi vers onze heures et demie du soir, un incendie a détruit huit *meules appartenant* à M. Augustin Bougemont et trois meules appartenant à M. Eloi Vitte, en haineau de Bavellon, à Allouagne. Les pertes sont de 2700 fr. pour M. Bougemont et de 200 pour M. Vitte; il y a assurance.

Montigny-en-Gohelle. — *Une arrestation.* — Vendredi, vers deux heures, une dénoncia d'individus étaient encore attablés dans le cabaret tenu par la veuve Bouchart, lorsqu'arrivèrent le brigadier de gendarmerie Mayer et deux gendarmes. Pendant qu'ils dressaient contravention aux consommateurs, l'un d'eux, Louis Fleurent, âgé de 25 ans, originaire d'Auxerre, se mit à les insulter. Ils voulurent le mettre dehors; il insista. Finalement il fut arrêté malgré une vive résistance et conduit le lendemain à la prison de Béthune.

L'Actualité Scientifique

Les Gisements de Houille. — Les Dangers du Lait cru. — Un Rouleau Parasite de la Betterave.

Les recherches et l'exploitation de la houille dans le Nord de la France ont enrichi le comté de charbonnages fructueux. Mais les veines finissent par s'épuiser et des ingénieurs doivent se préoccuper constamment de nouveaux gisements.

Les bénéfices réalisés à cet effet ne se font pas au hasard, mais suivant certaines données qui, sans assurer le succès d'une mine certaine, mettent le plus d'atouts dans les mains des ingénieurs.

Ceux-ci ne s'entendent d'ailleurs pas toujours sur la marche à suivre.

Ainsi dernièrement, M. Olry les gisements houillers du Boulonnais doivent se contacter aux dépôts belges du groupe de Dinant.

Dans une récente communication à l'Académie des sciences, M. Grossel, le savant professeur de la Faculté des sciences de Lille, développe une opinion différente. Selon lui, les veines houillères françaises seraient le prolongement en approfondissement du riche bassin de Namur auquel appartiennent les mines de Charleroi et de Mons.

Cette théorie a importance capitale, car toute recherche entreprise en dehors de la direction probable de ce prolongement ne pourra pas rencontrer la houille; ce sera un travail entrepris en pure perte.

* *

Les médecins ne contestent plus maintenant que l'un des agents de transmission les plus actifs et non des moins dangereux de la tuberculose soit le lait.

Jusqu'à présent, si sauf de rares exceptions, on n'avait relevé que sur de jeunes enfants nourris au biberon des cas de phtisie transmis par le lait de vaches tuberculeuses, on vient de publier un cas particulièrement grave, vient d'appeler de nouveau l'attention de l'Académie de médecine sur cette question. Il s'agit cette fois d'un cas non douteux et multiple de transmission à des adultes.

Appelé il y a quelques semaines en consultation auprès d'une jeune fille que les médecins soupçonnaient atteinte de méningite tuberculeuse grave, le docteur Ollivier confirma le diagnostic et quelques jours après la malade succombait. Il n'y avait dans la famille de cette jeune personne aucun antécédent héréditaire ni mauvaises conditions hygiéniques permettant d'expliquer la maladie et le développement du mal. Mais les médecins furent avisés que le sujet avait été élevé dans un pensionnat où, depuis quatre ans, trente élèves avaient été atteintes de tuberculose; et, ils étaient parvenus à retrouver la vache responsable, après son abattage atteinte de nombreuses pustules tuberculeuses aux poumons, au péritoine et aux mamelles.

Depuis le docteur Ollivier, les cas de tuberculose relevés ou constatés chez les élèves de ce pensionnat ont eu pour origine l'alimentation par le lait de la vache malade, et il se demande si la jeune fille qui a succombé aux suites de la méningite tuberculose est la dernière victime.

La seule conclusion à tirer de ce fait si douloureux, c'est que l'absence absolue de bacilles dans le lait cru n'étant jamais certaine, il nait proscrire le lait cru et ne faire usage que de lait bouilli.

* *

Non seulement la betterave a été, cette année, moins sucrée qu'en temps normal, mais il paraît qu'elle a été, surtout en Allemagne, la proie d'un parasite nouveau. L'ennemi, cette fois, n'est ni un champignon qui, des feuilles, étend ses ravages sur les pétioles ou supports de ces feuilles et de là gagne le cœur de la plante. La maladie se reconnaît à la perte de l'aplomb des feuilles qui s'étendent, tombent, se couvrent d'une espèce de mousse veloutée, s'alanguissent tout à fait et meurent.

Dans une note lue à ce sujet à l'Académie des sciences, l'auteur, M. Prillieux conseille, pour empêcher la propagation de la maladie, de retrancher les feuilles malades, celles dont le pétiole laisse voir une tache blanc-bleuâtre, d'une étendue variable, marquant le point attaqué le premier par le parasite.

Le moyen qu'indique M. Prillieux est-il pratique et suffisamment économique? C'est ce que l'on ne saurait dire à première vue.

H. DE ZAU.

Nouvelles à la Main

Un raseur de premier ordre perd le fil de son discours.

— Je viens de devrier acheter de la pâte, lui dit la spirituelle ennuyeuse 2.

— Et liquefie?

— Celle qui rend le fil aux rasoirs.

* *

Au cercle :

— Pourquoi ne parlez-vous pas à Gaston?

— Que voulez-vous?... Il fut un moment le diamant de notre société; il ne le fut pas longtemps. Et ce vexe mon amour propre qu'il ait été plus malin que moi.

BRUTLE-MAISON.

Programme des Spectacles et Concerts

GRAND-THÉATRE DE ROUBAIX. — Lundi 9 mars 4 heures 3/4. *Nos bons Villageois*, comédie en 5 actes. — *Les Dominos Roses*, comédie en 3 actes.

LILLE

Musées. — De 10 heures 1/2 à heures : Hôtel-de-Ville, Faculté des Sciences, Halle aux Sucres et rue de Lambrecht.

Panorama, rue Jean-Bart. — Le Siège de Paris.

Hôtel-de-Ville. — De 10 à 4 heures : Exposition des lots de la tombola de Dunkerque (Expédition polaire).

Grand-Théâtre. — A 6 heures 1/2, les *Trois Chapeaux*, comédie-bouffe en 4 actes. — *Le Corset et le Masque*, opéra-comique en 3 actes.

Variétés. — A 7 heures 1/2, Concert varié par les artistes du théâtre *Fromentin*, opérette en un acte.

CONSEIL PAR JOUR

Destruction des vers blancs

On peut employer avec succès, pour la destruction des vers blancs dans les jardins, soit des injections de sulfure de carbone, avec un pal Gheriot, soit des pulvérisations de deux eaux de gaz, avant de semer ou de planter.

Bonhomme FRANCHLIN.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Naissances du 8 Mars

Camille Chevalier, rue du Vieil-Abreuvoir, 43. — Adolphe Roussel, rue Pierre-Bayle, 5. — Marie Mahon, rue Beaumarais, 5. — Marie Mathon, rue Beaumarais, 5. — Frédéric Devannaux, rue Turgot, rue Desrousseaux, 2. — Sophie Vescorpes, rue des Longues-Haies, 126 bis. — Célina Sart, rue Beaucourt, 42. — Madeleine Dupuisle, rue La Fontaine, maison Lagnier. — Germaine Verspeten, rue Bernard, cour B.-Paul-Pinchon, 13. — Charles Vanmoerkerke, rue Darbo. — Maurice Vandamme, rue de l'Epeule, 221.

Décès du 8 Mars

Louis Marissal, 55 ans, rue de Meuveux, 12. — Albert Mortier, 3 ans, rue de l'Alma, cour Ter, 48. — Blanche Samyn, 15 jours, rue Decrème, cour Derjeck, 2. — Dhavchoux, présenté sans vie, rue de l'Espérance, 28. — Jules Vandeborghe, 2 mois, rue d'Alma, cour Lefebvre-Tiberghien, 8. — François Vandenbroucke, 2 ans, rue de Lannoy, cour Camille Philomène, 38 ans, rue Archimède, cour Pluquet, 6. — Hector Forter, rue Hellmann, 8.

Publications de mariages

Entre Gilbert Audro, 23 ans, journalier, et Marie Gilbert, 23 ans, rue de Mouveaux, 12. — Jean Dupareq, 25 ans, coutre-maître, Roubaix, et Elise Capelle, 22 ans, ordonnance, Tourcoing. — Antoine Hoyghe, 23 ans, monteur de Jacquard, Roubaix, et Marie Hanquez, 23 ans, piqueuse, Tourcoing. — Jean Dupuis Boutemy, 19 ans, ébénistes, 20 ans, rue de Mouvaux, 12. — Alfred Lefebvre, 21 ans, 3, rue de Beaucourt. — Arthur Vaes verre, 27 ans, Charles Hubert, 23 ans, chef magasinier, Roubaix, et Marie Lemaire, rue d'Alma, fort Fresse, 48. — Antoine Demarcq, 29 ans, fileur, 3, rue Gambetta, et Marie Dupuis, 23 ans, rue Jean-Jaurès, 3, Roubaix. — Gustave Dupuis, 21 ans, coiffeur, rue de Roubaix, cité Flipo, 31. — Eugène Morelle, 22 ans, domestique, 426, rue de Lannoy, et Elise Lemaire, 20 ans, piqueuse, 426, rue de la Potennerie. — Emile Cornille, 22 ans, tisserand, rue Archimède, cour Clipet, 2, et Célina Hoerrez, 18 ans, rue de la Clef, 15. — Edouard Delespaul, 22 ans, peigneur, 23, rue Pierre de Roubaix et Alice Malphers, 20 ans, peigneuse, rue du Fort. — Léon Lorez, 22 ans, ébouleur, rue Fabruyère, 65, et Julienne Desfontaines, 18 ans, dévideuse, rue Pellart, cour Jean Lefebvre, 14. — Julien Mercier, 23 ans, piquiteur, rue des Vertes-Feuilles, 17. — Alphonse Verbrec, 20 ans, employé de magasin, rue des Arts, 165, et Angèle Vanackère, 21 ans, piqueuse, rue Saint-Roch, 65. — Charles Hubert, 23 ans, chef magasinier, boulevard de Strasbourg, 32, et Berthe Boo, 23 ans, couturière, rue Turgot, impasse Turgot, 2. — Léopold Coulon, 23 ans, employé de chemin de fer, 74, rue de Mouvaux, 12. — Jean-Baptiste Bonnet, emballeur, rue Jean-Jaurès, 3, et Marie Dupuis, 23 ans, chanteuse, rue St-Honoré, 15. — Louis Sayez, 27 ans, tisserand, rue Jean-Jaurès, 3, et Marie Masselin, 23 ans, marchande de mercerie, rue Lannoy, 62. — Théophile Hytebroeck, 21 ans, tisserand, rue de Fourmies, 3, et Marie Schmitz, 21 ans, serveuse, rue de la Chaussée, 24. — Pierre De Meerschman, 24 ans, tisserand, rue Degnot, 70, et Hélène Dumez, 23 ans, rue Jean-Jaurès, 3. — Louis Jonas, 23 ans, rue Jean-Jaurès, 3. — Eugène Blanchet, 26 ans, tisserand, rue des Fourmies, 31, et Clara Lagrange, 26 ans, rue de Lannoy, 62. — Jules Delattre, 22 ans, rue de Lannoy, 62. — Michel Vanzanenbusch, 28 ans, employé du chemin de fer, rue Dupuis, 21, et Marie Lemaire, 23 ans, rue Dupuis, 21.

Décès du 8 Mars

Dumbrecq, 27 ans, rue Hermann, 21. — Marie Hervé, 3 ans, rue Hermann, 21. — Henri Debosscher, 3 ans, rue Hermann, 21. — Marie Lemaire, 3 ans, rue Hermann, 21. — Jules Dupuis, 3 ans, rue Hermann, 21. — Augustin Dupuis, 23 ans, rue de Lille, 17. — Théophile Vanderbulcke, 25 ans, piquiteur, rue de Lille. — Clément, 21 ans, peigneur, rue de Beaucourt, 42. — Hortense Dupuis, 21, journalière, rue de Lannoy, 156.

Omer De Buyser, 25 ans, mouleur en fer, rue Chapelle-Carrette, 26, et Flore Tavernier, 21 ans, repasseuse, rue d'Alma, 228. — Jean-Baptiste Noclain, 31 ans, débourreur, à Croix, et Alice Colbrant, 25 ans, soigneuse, rue des Longues-Haies, cour Vreux. — Jules Vanneste, 41 ans, fileur, rue du Pontenoy, 119, et Claudia Libert, 38 ans, bobineuse, rue de Tourcoing, cour Flipo, 33.

Jean-Baptiste Heisens, 42 ans, paqueteur, rue Jacquart, cour Maurel, 27, et Eugénie Romey, 50 ans, soigneuse, rue Leonard, 161. — Jules Debuchy, 31 ans, voyageur de commerce, rue de Bavay, 62 et Philomène Beuscart, 21 ans, parfumeur, à Roubaix. — Léonard Van Nordon, 31 ans, tisserand, rue Tilleul prolongée, cour St-Eugène, 1 et Eugénie Delcroix, 21 ans, bobineuse, rue du Tilleul, cour St-Eugène, 12.

Paul Libert, 31 ans, liquoriste à Tourcoing et Hortense Mélanchon, 27 ans, cabaretier, rue des Longues-Haies, 82. — Francois Bonriet, 25 ans, forgeron, Grande-Rue, 229 et Clémence Barloy, 24 ans, retordeuse, rue Pellart, 3. — Jean-Baptiste Vandenbuck, 26 ans, embrayeur à Roubaix et Maria Delit, 25 ans, soigneuse à Wattrelos.

MERVEILLEUSE DÉCOUVERTE

Pour ASTHME, rue de SAINT-PIERRE

ASTHMATICS

Le SEUL CURATIF du ASTHME

Le SEUL REMÈDE INOFFENSIF que puisse prendre

LIQUEUR de L'ÉTOILE

Dépôt GÉNÉRAL : Pharmacie, 16, r. Richelieu, MARSEILLE

A LA MAISON DE CONFIANCE

Horlogerie A. BARTHIZE, à Bourgoin

Montres 12 fr. Réveils-Pendules 12 fr.

Argent, Bijoux, Lunettes, Jumelles

Réglisse Pectorale L. B.

Sa supériorité sur les autres bonbons et pastilles au goudron a été reconnue par tous ceux qui en ont fait usage.

GOUDRON

La boîte : 60 CENTIMES, chez les Pharmaciens.

Exiger, sur la Bande qui entoure le Boîte, le Marque de Fabrique.

Adresser demandes par poste à la pharmacie Le Beuf, à Bayonne.

ENGELURES

GUÉRISON

immédiate et assurée

PAR LA

Pommade BRUNEAU

PARIS : 75 centimes le Pot

Exigez toujours pots contre 0,90 cent.

Seul dépôt à Lille : Pha Bruneau, 71, r. Nationale.

MAUX DE DENTS

Guérison instantanée par le

Baume Sédatif Chautard

Le Flacon : 1 fr. — Pharmacie Normale, 19, r. Vieille-Bourse, Paris et toutes Pharmacies.

COQUELUCHE

Sirop Pectoral Antispasmodique

CHAUVIN

100.000 Fr.

A qui prouvera que le Sirop Chauvin ne contient pas de Sels de Morphine, Codéine, Narcéine, Opium, Morphine, Codéine, Narcéine, Opium, Morphine, Codéine, Narcéine, Opium,